

L'ambition du projet : la desserte durable du territoire

Le projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart incarne l'engagement des maîtres d'ouvrage SNCF Gares & Connexions et le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en faveur d'une mobilité durable, accessible à tous.

Le projet s'inscrit dans les actions du Plan des Mobilités (PDM) du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et dans le cadre du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

Une alternative décarbonée à la voiture pour les trajets du quotidien

Dans un contexte de transition écologique et sur un territoire marqué par une forte dépendance à la voiture individuelle (83,5 % des trajets domicile-travail, contre 4 % en transports en commun), la création d'une halte ferroviaire constitue une réponse concrète aux enjeux de mobilité durable. En proposant une alternative fiable, accessible et respectueuse de l'environnement, le projet contribue aux objectifs nationaux de décarbonation des transports.

Intégrée à un pôle d'échanges multimodal, cette nouvelle infrastructure permettra d'améliorer l'offre de transport collectif : des trajets plus fréquents, mieux connectés et desservant un plus large éventail de destinations, pour les déplacements du quotidien comme pour les trajets occasionnels.

L'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire

Le projet vise également à améliorer le cadre de vie des habitants en réduisant les embouteillages et les problématiques de stationnement, sources de pollution et de stress au quotidien.

Le pôle d'échanges multimodal (PEM) s'inscrit dans une approche intégrée de la mobilité : aménagements pour les mobilités actives (stationnement vélos, espaces de cheminement piétons), création d'un parking et d'une zone de dépôt pour les voitures, et interconnexion avec le réseau de transport TXIK TXAK. L'objectif est de mieux desservir les zones d'habitat, les pôles d'activités et les services du territoire, tout en encourageant des modes de déplacement plus durables et apaisés.

Du 3 juillet au 10 septembre 2025

Comment s'informer et participer à la concertation ?

Au regard de ses caractéristiques, le projet est soumis à une concertation au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Ouverte à tous, la concertation est l'occasion d'exprimer vos avis, remarques et propositions pour intégrer le mieux possible les nouveaux aménagements. Vos contributions alimenteront les prochaines phases d'études.



Les rendez-vous de la concertation

1 réunion publique

3 juillet, de 18h30 à 20h30

Théâtre Beheria, Bidart,
Entrée libre

2 rencontres mobiles

5 juillet, de 10h à 12h

Marché des 4 saisons
Place Sauveur Atchoarena,
Bidart

7 septembre, de 10h30 à 12h30

Forum des associations
Place Sauveur Atchoarena,
Bidart

Le site de la concertation



Pour vous informer et participer à la concertation, rendez-vous sur le site internet dédié :

www.concertation-bidart.fr

Vous pouvez également donner votre avis par courrier ou en déposant votre contribution :

SNCF Gares & Connexions

Concertation Bidart
Pavillon Central - Parvis Louis Armand
33080 Bordeaux Cedex

Mairie de Bidart

Concertation Bidart
Place Sauveur Atchoarena
64210 Bidart

Pour contacter par courriel les maîtres d'ouvrage :
contact@concertation-bidart.fr

À l'issue de la concertation, un bilan sera établi sur la base de l'ensemble des contributions exprimées. Il sera rendu public et aidera les maîtres d'ouvrage dans leurs décisions pour la poursuite du projet. Il fera l'objet d'une délibération de SNCF Gares & Connexions et du Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



Concertation préalable

Du 3 juillet au 10 septembre 2025

Projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart



www.concertation-bidart.fr

Les maîtres d'ouvrage



SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR
IPAR EUSKAL
HERRI-ATURRIKO
MUSIKORTASUNEN
SINDIKATUA
SYNDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAIS BASCO-ADOR

En partenariat avec



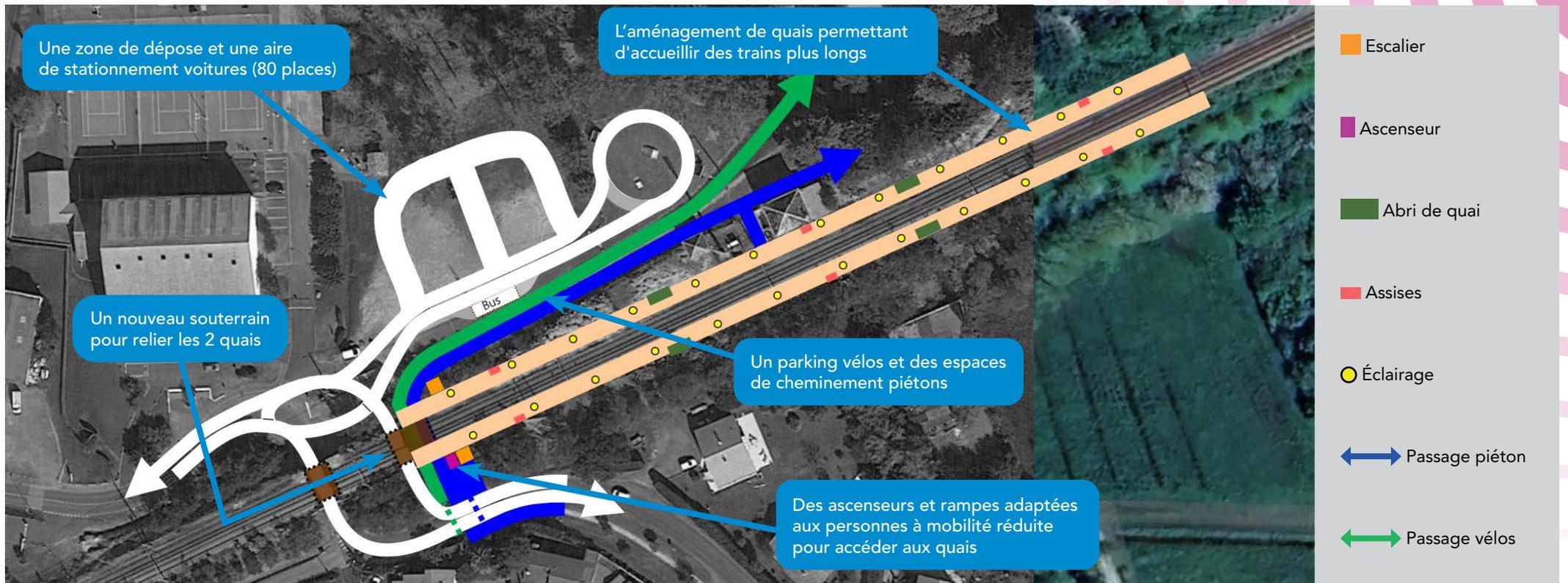
Cofinancé par
la UNION EUROPEE
Cofinancé par
l'UNION EUROPEENNE



TRANSFERMUGI

Le projet TRANSFERMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.





15 000

habitants concernés



220

voyageurs
pendulaires
(domicile - travail)
estimés par jour



1

train estimé
toutes les 30 min
à terme



80

places de
stationnement



1

parking
vélos



1

accès pour les bus
et les 2 roues



17M€

d'investissement
global
(estimation initiale)

Les grandes étapes du projet

2025



Concertation
publique préalable

2026



Études

2027



Études

2028



Travaux

2029



Mise en service
prévisionnelle